

## Bulletin municipal

Novembre - Décembre 2011

### VERQUIGNEUL ET VOUS

*Madame, Mademoiselle, Monsieur,*

*J'ai le plaisir de vous annoncer, si vous l'ignorez encore, que les travaux pour la future école et médiathèque ont démarré ce dix octobre. Ce chantier important pour la commune et ses enfants a été confié à douze entreprises régionales. L'ampleur des travaux nécessite des délais relativement importants. C'est pourquoi la fin de ces travaux est prévu pour le mois de novembre 2012. Nul doute que cette nouvelle école emportera l'adhésion de ses futurs écoliers ainsi que du personnel enseignant et de service qui y travailleront.*



*J'ai assisté récemment à deux colloques à Verquin et Arques à propos de la réforme des collectivités territoriales. Des propositions concernant cette réforme seront faites probablement après les élections prochaines. Certaines pistes de travail laissent à penser que l'on s'achemine vers la suppression d'un certain nombre de communes, quelques centaines, quelques milliers ? Cette idée plaira sans doute aux nostalgiques de l'association avec Béthune. Si cela devait nous concerner, avec vous, nous défendrons notre commune.*

*D'autre part, et comme souvent, je constate que colporter des informations peu honnêtes à l'aide de tracts est une mode qui perdure. J'ai déjà dit et je le confirme que je ne répondrai pas à des insinuations mettant en cause la municipalité. J'invite toutes les verquigneuloises et tous les verquigneulois qui le souhaitent à consulter le registre des délibérations en mairie comme la loi le permet. Vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie communale ...*

### Sensibilisation au compostage

Parce que les déchets nous envahissent et que nous pouvons y remédier, Artois Comm a proposé aux communes de sensibiliser leurs citoyens sur le compostage et les déchets.

Verquigneul a répondu présent. Jeudi 6 octobre, à la salle des associations, Nicolas Delbreuve, animateur Artois Comm et Alain Ciholyas, bénévole, ont présenté les avantages du compostage à quelques jardiniers venus s'informer. Une manœuvre positive permettant à tous de participer à la diminution de la production de déchets. Ils ont pu informer aussi sur les démarches pour bien composter et donner les bons gestes pour bien réussir. Savoir qu'il faut une bonne répartition des différents déchets dans le composteur et qu'il faut éviter certains branchages.

Enfin, composter permet aussi à ceux qui ont la main verte de s'en servir comme un terreau riche et vivant.



#### Soit dit en passant ...

*Il y avait longtemps que le rédacteur de « Verquigneul, notre commune » ne nous avait gratifié d'un de ses tracts aussi acerbe qu'approximatif (en vacances peut-être) ... Toujours est-il que son dernier avatar a peiné le rédacteur du bulletin municipal. Comment ? Ce bulletin est vide ! ... Alors que son rédacteur passe de nombreuses heures à essayer de le rendre attrayant ! Que voilà une appréciation peu amène !*

*Une simple remarque, ce bulletin n'a nulle vocation à rapporter in extenso les délibérations du conseil municipal. Ce serait bien trop long et on nous reprocherait de dépenser l'argent du contribuable dans des publications indigestes. Rappelons que tout citoyen qui le souhaite peut consulter ces délibérations en mairie sur simple demande. Même s'il ne possède pas de connexion internet comme une majorité de Verquigneulois ( une information exclusive de « Verquigneul, notre commune » ! NDLR ). Mais peut-être que cette petite chronique n'est qu'une illusion ... « vide » de sens !*



## Début des travaux pour la future école

M. le maire, Henri Boulet, attendait le début des travaux avec impatience. Ils ont enfin commencé derrière la structure multi-accueil le 10 octobre. Ce chantier sera, sans nul doute, le plus important du mandat en cours, l'investissement étant sans commune mesure avec les travaux de voirie déjà finalisés, ni même ceux qui sont encore programmés.



*Les travaux ont commencé derrière la crèche*

Une nouvelle école, ce ne sera pas un luxe pour la commune. Et pourtant, M. le maire a reçu cet été une mauvaise nouvelle : « L'État n'a pas souhaité nous accorder une subvention. On avait demandé le maximum, en sachant qu'on aurait certainement moins, mais là, on n'a même pas un centime », s'est offusqué M. Boulet, pas encore remis de cette décision qu'il considère comme « injuste ». Ce mauvais coup joué par l'État explique le retard du début de chantier. « On avait prévu le début des travaux pour cet été et finalement cette non-attribution de subvention a entraîné des retards. Au final, les travaux ont donc débuté le 10 octobre », explique le

premier magistrat.

Sur ce projet de construction d'une nouvelle école et d'une médiathèque d'un montant de plus de cinq millions d'euros, la commune a reçu le soutien financier de l'Ademe, du Feder, d'Artois Comm et du ministère de l'Intérieur. « Notre projet répondait pourtant aux critères du Grenelle de l'environnement », regrette M. le maire. Il faut croire que l'État est vraiment à la recherche de la moindre économie puisqu'en termes de développement durable, cette école répond à toutes les normes. Pour combler ce manque de subvention, les élus ont décidé de contracter un emprunt d'un peu plus d'un million d'euros, « le reste, on le payera avec les économies réalisées les années antérieures sans augmenter les impôts locaux », poursuit M. le maire.

Le chantier devrait se dérouler sur un an. Il devrait être terminé vers la fin de l'année 2012 avec sans doute une mise en service début 2013. Un projet qui prévoit neuf classes pour les maternelles et les primaires en bâtiments basse consommation avec deux éoliennes pour fournir l'électricité. « C'est une classe de plus qu'actuellement, car on a inscrit dans notre PLU, actuellement en phase de finalisation, la possibilité de construire une centaine de nouveaux logements dans les cinq prochaines années ».

## Les Forestier ont exposé leurs photos avant de repartir en Arctique

La maison du parc de la Loïse a accueilli de très nombreux visiteurs du 14 au 23 octobre, curieux de découvrir ou de redécouvrir la passion du couple verquigneuvois Nadine et Jean-Claude Forestier.

La municipalité leur a offert un cadre pour exposer les photos exceptionnelles et documents, relatant leurs multiples escapades dans le Nord-Ouest de l'Arctique. Nadine et Jean-Claude y ont raconté leurs riches rencontres avec les îles du Nord canadien, la nature, les hommes, l'histoire.

Affrontant le froid et l'hostilité de l'environnement naturel, ils parcourent depuis de longues années les territoires arctiques, en suivant les traces d'une dramatique expédition anglaise de sir John Franklin, qui cherchait un passage pour rejoindre l'Asie et gagner du temps pour les voyages de l'époque.

Autres traces suivies, celles de Joseph-René Bellot, lieutenant français disparu en 1853, alors qu'il était parti à la recherche de Franklin. C'est justement en voyant la tombe de ce lieutenant français inconnu du grand public que le couple Forestier a décidé d'écrire un livre sur lui. Un ouvrage qu'ils ont mis plus de dix ans à écrire et qu'ils ont fait découvrir aux Verquigneuvois.



*Lors du vernissage*

Une passionnante exposition remplie d'images et de vidéos qui a permis au public de s'évader quelques instants vers les terres lointaines et inconnues du Grand Nord canadien.

## Manifestations

### Anciens Combattants VERQUIGNEUL

#### Menu

Apéritif de Bienvenue

Velouté de saison  
Pavé de Saumon sauce hollandaise

Sorbet

Cuisse de Canard en confit  
Soufflé de pomme de terre  
Gratiné de courgettes  
& Tomate provençale

Salade et fromage

Tarte Paysanne

Eau Plate  
Vin Blanc  
Vin Rouge  
Café



Salle Polyvalente

13 H

27 €

AMBIANCE ASSURÉE

## Banquet du 11 novembre 2011

Les inscriptions sont reçues :

Lubin DUHAMEL 03 21 01 59 03

René LIGNIER 03 21 01 50 32

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 5 novembre.

I.P.N.S.

### Marché aux puces en salle

L'Amicale des Anciennes et Anciens Élèves des Écoles de Verquigneul organise un marché aux puces à la salle polyvalente le Dimanche 20 Novembre de 9h00 à 18h00

Vous pouvez réserver un emplacement par mail à l'adresse suivante :

christian.soete@orange.fr , il vous sera transmis une attestation à compléter, signer et à renvoyer accompagnée d'une copie (recto verso) de la carte d'identité, numéro de téléphone et une enveloppe timbrée à votre adresse.

Règlement par chèque à l'ordre de l'AAAEEV à la réservation pour la prise en compte de l'inscription. Réservation de 3 mètres minimum.

#### Tarif 2011 :

3 € le mètre en salle

1 € le mètre en extérieur

Buvette et restauration assurées.



Pour tous renseignements :

Christian SOETE tel : 06 08 95 72 14

Vendredi 18 novembre 2011 - 19 h

Salle Polyvalente

Soirée Beaujolais nouveau animée par

l'orchestre franco-polonais du Nord

Prix : 15 € par personne

Buffet campagnard, fromage, dessert,  
1 bouteille de beaujolais pour 4 personnes

Paiement et réservations auprès de

M. Noël LEMAIRE 03 21 01 02 59 ou 06 16 24 72 01

M. J. Claude MASINGUE 03 21 25 74 55 ou 06 31 61 16 93



### Commémorations de l'armistice du 11 novembre

Une messe du Souvenir aura lieu en l'Église de la commune à 10 h, suivie à 11 h d'un dépôt de gerbes au monument aux morts et de l'appel des noms des Verquigneulois morts pour la France.

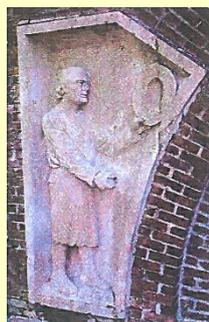
Un défilé se rendra ensuite au cimetière pour honorer la mémoire des soldats qui y reposent.

Enfin, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité, à la Salle Polyvalente, avant le banquet des Anciens Combattants à partir de 13 H, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

## Confrérie des Charitables de Verquigneul

**REPAS DANSANT de la St Eloi à la Salle polyvalente le Dimanche 27 Novembre 2011**

Remise des médailles à 12 h 00 - Menu



Velouté de saison  
Filet d'Églefin, sauce Homardine  
Sorbet  
Joue de bœuf à la vigneronne  
Rusti Cube et jeunes carottes  
Salade et ses trois fromages  
Dessert  
Vin rouge, Vin blanc, Café



**Adulte (Boissons comprises) 28 € et Enfants jusque 14 ans 14 €**

**Inscription aux numéros suivants :** par chèque à l'ordre de la « Confrérie des charitables de Verquigneul »

Doyen Jean Delbarre 03 21 01 12 91; 54 rue des déportés 62113 Verquigneul

Prévôt Jacques Brassart 03 21 01 03 03; 2 rue du Docteur Leleu 62113 Verquigneul

### *Chasse dans le parc de la Loisne*

Après la fermeture du parc de la Loisne, certaines journées de chasse ont été accordées aux deux sociétés de Verquigneul.

Les dates sont les suivantes :

Mercredi : 9 et 23/11; 7 et 21/12; 4 et 18/01.

Vendredi : 11/11; 9 et 23/12; 13 et 27/01.

La chasse est autorisée de 10 h 00 à 13 h 00.

Panneaux obligatoires pour la sécurité, furetage interdit.

Le garde chasse rappelle aux promeneurs de tenir les chiens en laisse à cause des pièges posés pour les nuisibles.

### *Tamalous : communiqué*

La rentrée des Tamalous s'est bien déroulée.

Les Verquigneulois et Verquigneuloises sont toujours les bienvenus à nos séances : marche à Verquigneul le mardi de 14 à 15 heures et gymnastique à la salle polyvalente de Verquigneul de 15 h 15 à 16 h 15

Nous organisons, d'autre part, un repas dansant le mercredi 23 novembre à 12 h 30 à la salle polyvalente de Verquigneul

Contact : Jean Djouab tél 03 21 53 65 77

### *Information déchets verts*

La collecte des déchets verts en porte à porte s'achève fin novembre.

Durant les mois d'hiver, les déchets verts peuvent être valorisés de deux façons :

– en se rendant dans une des 6 déchetteries ouvertes du mardi au samedi de 9 h 20 à 18 h 00 et le dimanche de 9 h 20 à 12 h 00. ( Fermeture le lundi ).

– en appelant le n° azur du service collecte de Ruitz au 0 810 754 022 ( prix d'un appel local ) pour prendre rendez-vous afin qu'une collecte sur place puisse intervenir.

**Les conditions à respecter sont les suivantes :** volume supérieur à 1 m<sup>3</sup>, déchets conditionnés en sacs ouverts et/ou stockés dans un bac, les branches de 1 m 50 maximum doivent être fagotées, les déchets doivent être présentés en bordure de voies desservies par la collecte.

### **INFORMATIONS ELECTIONS**

Des élections importantes se dérouleront en 2012. Afin de pouvoir participer au scrutin, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, vous avez jusqu'au **31 décembre 2011** pour le faire.

Les nouveaux arrivés dans la commune doivent solliciter leur inscription en se rendant en Mairie munis d'une pièce d'identité pour remplir un formulaire d'inscription. Celle-ci n'est pas automatique. Vous pouvez également vérifier votre inscription sur les listes électorales soit en téléphonant en Mairie (03 21 57 28 21) soit en vous y rendant.

## Des carrières professionnelles en or

En ce siècle où les générations montantes éprouvent tant de difficultés à mettre le pied à l'étrier, le palmarès des médaillés du travail laisse rêveur.



Dimanche 9 octobre, à l'occasion du 64<sup>e</sup> anniversaire de la section verquigneuloise, treize personnes ont été mises à l'honneur pour la longévité de leurs états de service dans la salle polyvalente. M. le maire, Henri Boulet, a remis la médaille d'argent à Valérie Cauliez, Béatrice Fancho, Corinne Leroy, Philippe Replan et Philippe Rolland.

La médaille de vermeil a été décernée à Brigitte Bourset et Jean-Luc Kornobis. Viviane Diers, Guy Dufosse, Christian Dupuich et Marc Greenhill se sont vu attribuer la médaille d'or pour leurs trente-cinq années de labeur. Une performance difficile à égaler quand on entame de plus en plus tard sa carrière professionnelle.

## Football club de Verquigneul

L'assemblée générale du club de football de Verquigneul (FCV) s'est tenue le 16 septembre au foyer de l'association.

Le club compte actuellement 90 licenciés de 7 à 16 ans. Après avoir adopté le rapport moral et financier, les membres ont élu leur nouveau bureau. Ont été élus président Bruno Chrétien, vice-président Dany Coussement, trésorière Valériane Coussement, trésorière adjointe Cathy Delettre, secrétaire Lionel Buisine et secrétaire adjointe Sandrine Flahaut.

Pour la saison 2011-2012, le club recrute des dirigeants et des joueurs dans les tranches d'âges de 7 à 16 ans. Contact : Bruno Chrétien Tél : 06 16 56 06 46.



## AGENDA

DATE	HORAIRE	LIEU	THEME
06/11	9 h 00	Salle polyvalente	<b>Club Bon Accueil et Fraternité - Expo-vente 9 h - 18 h</b>
11/11	À partir de 10 h 00	Église - Cimetière Salle polyvalente	<b>Commémorations du 11 novembre</b>
13/11	15 h 00	Salle polyvalente	<b>École de musique - Audition de la Sainte Cécile et Remise des diplômes</b>
17/11	15 h 30	Salle polyvalente	<b>Don du sang de 15 h 30 à 19 h 00</b>
18/11	19 h 00	Salle polyvalente	<b>Soirée « Beaujolais nouveau »</b>
20/11	9 h - 18 h	Salle polyvalente	<b>AAAEV - Marché aux puces</b>
23/11	12 h 30	Salle polyvalente	<b>Tamalous - Repas dansant</b>
27/11	13 h 00	Salle polyvalente	<b>Charitables - Banquet de St Eloi</b>
11/12	12 h 00	Salle polyvalente	<b>Médaillés du travail - Repas dansant</b>
13/12	Après-Midi	Salle polyvalente	<b>Arbre de Noël de la crèche</b>
15/12	Journée	Salle polyvalente	<b>Parents d'élèves - Marché de Noël</b>
17/12	19 h 00	Salle polyvalente	<b>FC Verquigneul - Arbre de Noël</b>
17/12	19 h 00	Église	<b>Harmonie - Concert de Noël</b>

## Conseil municipal du 17 juin 2011

13 points étaient à l'ordre du jour représentant 15 pages de délibérations... en voici un bref aperçu.

**Rappel : Les délibérations sont consultables en ligne sur le site [www.verquigneul.fr](http://www.verquigneul.fr)**

1) Élection des sénateurs. Désignation des 5 délégués titulaires et 3 suppléants du conseil municipal de Verquigneul. ( Consultable en ligne.)

2) Dégradations salle polyvalente - acceptation d'un chèque de remboursement de la compagnie d'assurances. ( Consultable en ligne. )

5) Bilan des formations 2010.

Consultable en ligne.

6) Plan de formation 2011 - 2011

En collaboration avec le C.N.F.P.T., délégation régionale de Lille, la collectivité met en œuvre une politique de formation pour valoriser les compétences professionnelles, favoriser l'épanouissement personnel tout au long de la carrière et satisfaire aux attentes réciproques des personnels et des collectivités.

7) Convention de mise a disposition durant le mois de juillet 2011 de deux agents communaux pour la restauration du centre de loisirs organise a Vendin auprès du sivom de la communauté du béthunois.

Consultable en ligne.

8) Cantine scolaire - Adoption d'un nouveau règlement.

Consultable en ligne.

9) Dénomination de la structure multi accueil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de dénommer la structure multi accueil « Les Coccinelles »

10) Dénomination du futur groupe scolaire.

Le choix du nom du groupe scolaire s'est porté sur Marie-Paule ARMAND, romancière de la région, originaire du Pas-de-Calais, elle a grandi dans le bassin minier. Un grand-père mineur à Ostricourt lui a fait écrire son premier ouvrage « La poussière des corons ». D'autres romans ont suivi notamment « La maîtresse d'école » qui confirmeront sa renommée dans la France entière.

13) Collecte et traitement des déchets non ménagers produits par les services municipaux - Convention relative a la collecte des déchets soumis au versement de la redevance spéciale avec la communauté d'agglomération de l'Artois

Consultable en ligne.

### BLOC - NOTES

Ramassage du verre. <u>Laisser les sacs ouverts</u>	<b>Jeudi</b> : 03/11 ; 17/11 ; 01/12 ; 15/12 ; 29/12
Balayeuse ( le matin )	14/11 ; 25/11 ; 12/12 ; 27/12

La **mairie** est ouverte du Lundi au Vendredi de 08 h 15 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Site internet : [www.verquigneul.fr](http://www.verquigneul.fr)

**Madame C. Lafeuille**, assistante sociale au sein du Conseil Général du Pas-de-Calais, tient une permanence en Mairie tous les 4èmes mardis du mois de 9 h 00 à 11 h 00.

Appeler au 03 21 01 62 62 pour prendre rendez-vous.

**M. Raymond Gaquere**, conseiller général, tiendra sa permanence en mairie le 12/11 et le 10/12 de 14 h à 14 h 30.

**Mme Marie-Pierre Seret** de la Mission Locale de l'Artois : se renseigner en mairie.

**INFO** : Les jeunes gens et jeunes filles qui ont eu 16 ans sont priés de venir en mairie munis du livret de famille, afin d'être inscrits pour la journée d'appel de préparation à la défense (ex. recensement militaire).

Ils se verront délivrer une attestation obligatoire pour tous examens ou concours y compris permis de conduire et conduite accompagnée.

**INFO** : Bourses communales

Pour des raisons comptables, les certificats de scolarité et un RIB devront être remis à la mairie pour l'obtention des bourses communales avant le 15 décembre 2011, délai de rigueur.

Passé ce délai, il ne sera plus possible de prétendre à l'attribution de cette bourse communale.

**Bulletin communal d'informations.**

**Conception, rédaction, infographie** : Mairie de Verquigneul

**Photographies** : Tous droits réservés

Imprimé par nos soins.